

Élaboration Programme Local de l'Habitat



Communauté de Communes Vallées du Haut-Anjou

Romain MARIOT

Service Habitat

Place Charles de Gaulle

49 220 LE LION-D'ANGERS

02 41 95 31 74

r.mariot@valleesduhautanjou.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le cadre de son projet de territoire, la CCVHA souhaite se doter d'un document stratégique de programmation qui vise à définir une politique locale de l'habitat et participe à la définition de la stratégie globale de développement territoriale. Pour son élaboration, la collectivité a missionné le bureau d'études MERC/AT.

LE PLH devra répondre aux objectifs suivants :

- Maintenir une diversité de l'offre pour favoriser le parcours résidentiel en affichant notamment une ambition de production de logements locatifs sociaux de qualité répartis sur le territoire suivant la stratégie du SCoT et de ses polarités ;
- Conserver des centres-bourgs attractifs avec une diversité de population en agissant notamment sur la vacance des logements et sur la reconquête des friches urbaines ;
- Définir une politique foncière en partenariat avec les communes ;
- Répondre aux besoins spécifiques des populations : logements adaptés aux personnes âgées, aux besoins des jeunes actifs ou en formation, etc. ;
- Expérimenter des solutions innovantes adaptées au milieu rural : habitat réversible, habitat intergénérationnel, habitat éco-performant en matière de constructions neuves et de réhabilitation (maisons passives, à énergie positive, bioclimatisme...), domotique (habitat intelligent) ;
- Produire des logements en accession abordable en adéquation avec les revenus de la population ;
- Réduire la précarité énergétique du parc existant.

Le PLH 2024-2029 a été approuvé le 27 juin 2024 par délibération en Conseil communautaire. Mise en place d'un observatoire de l'habitat pour suivre l'atteinte des objectifs fixés dans le programme d'actions du document.

COUT DE L'ÉTUDE

49 050€
